



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Plan stratégique*  
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2020-2022



# PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2022



Le Professeur Joseph Ki-Zerbo, premier Secrétaire Général du CAMES, disait que « *chaque génération a ses pyramides à construire* ».

À mon sens, ces pyramides nous renvoient naturellement à notre histoire collective de l'Égypte ancienne, dont la civilisation et donc le niveau du savoir a pu rayonner sur une longue durée et en inspirer d'autres peuples contemporains.

[...] La nature étant cyclique, la dynamique des analyses pertinentes du moment semble militer en faveur d'une Afrique appelée à rejouer ce rôle d'antan de pôle mondial de développement.

[...] Aussi, en tant qu'acteur actif de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CAMES doit-il entrer en mouvements, sans attendre, pour contribuer en synergie avec les autres composantes et partenaires ciblés du développement, à l'occurrence de ce futur désormais à portée de main.

[...] Ce deuxième Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2020-2022) se veut une passerelle incitative, contributive, collective et inclusive pour toutes les composantes de l'enseignement supérieur et de la recherche des Etats membres et d'ailleurs, ainsi que pour l'ensemble des partenaires directs ou indirects, pour bâtir cette Afrique radieuse et harmonieuse visée par « *L'AGENDA 2063* » de l'Union africaine, « *L'Afrique que nous voulons* ».

**Professeur Bertrand MBTACHI**  
6<sup>e</sup> Secrétaire Général du CAMES



## — LA VISION DU CAMES —

« Devenir le leader du développement des États membres par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ».



## — MISSIONS —

Dans le cadre de ses missions, le CAMES agit comme un organisme de conseil, de veille, d'assurance qualité, d'accréditation régionale, de facilitation et d'intégration des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche dans l'espace francophone africain et malgache. À cette fin, il se mobilise pour :

- promouvoir et favoriser la compréhension et la solidarité entre les États membres ;
- instaurer une coopération culturelle et scientifique permanente entre les États membres ;
- rassembler et diffuser tous documents universitaires ou de recherche : statistiques, informations sur les examens, annuaires, annales, palmarès, informations sur les offres et demandes d'emploi de toutes origines ;
- préparer les projets de conventions entre les États concernés dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et contribuer à leurs applications ;
- concevoir et promouvoir la concertation en vue de coordonner les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche afin d'harmoniser les programmes et les niveaux de recrutement dans les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche, favoriser la coopération entre les différentes institutions ainsi que les échanges d'informations.



## — VALEURS —

Pour réaliser sa mission, le CAMES s'inspire des valeurs suivantes, reprises dans un Code d'éthique et de déontologie qui balise son action et celle de son personnel ou de l'expertise qu'il est amené à solliciter à différents titres :

- **l'éthique** : la réalisation des programmes, projets et actions privilégie l'engagement de chaque acteur du système d'enseignement supérieur fondé sur l'honnêteté, l'impartialité et l'intégrité ;
- **la responsabilité** : la responsabilité individuelle et collective au sein du CAMES est une exigence qui fonde la méthode de gestion mise en œuvre. Cette approche est orientée vers l'atteinte des objectifs et la responsabilisation des acteurs ;
- **la transparence** : la transparence, élément fédérateur des différents acteurs pour la réalisation de ses objectifs, constitue la pierre angulaire de la gouvernance de l'Institution ;
- **la créativité** : l'éclosion du génie créateur constitue un défi permanent que le CAMES tient à relever seul ou en partenariat, car pour lui, il n'existe pas de problème sans solution dès lors qu'il est bien posé ;
- **l'excellence** : le CAMES privilégie les critères d'efficacité et d'efficience, conditions indispensables pour asseoir l'excellence ;
- **la pertinence** : le CAMES veille à ce que ses programmes, activités et décisions soient en adéquation avec les besoins de développement exprimés par les bénéficiaires, mais aussi avec les exigences qu'imposent les environnements régional, continental et international.



## — CONSOLIDER LES ACQUIS DU PSDC 2015-2019, POUR IMPACTER DURABLEMENT L'AVENIR DU CAMES

Le plan stratégique de développement (PSDC 2020-2022) est une feuille de route spécifique et structurante qui détermine les actions du CAMES pendant les trois (3) prochaines années. Il y précise les orientations principales et les actions prioritaires que le CAMES s'engage à mener dans le cadre de ses missions statutaires.

Adopté par la 36e session du Conseil des Ministres, tenue à Cotonou, au Bénin, du 27 au 30 mai 2019, ce plan stratégique est le fruit de l'évaluation du PSDC 2015-2019 et des recommandations obtenues de la consultation des principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de notre espace commun.

Relativement à ce premier plan, on observe que sur les 71 actions initialement prévues, l'ensemble a connu un début de mise en œuvre. Et seulement deux ont été reformulées (A57 liée à la mise en place d'une liste d'aptitude de l'éméritat et A66 en lien avec la mise en place d'une fondation CAMES) eu égard à des contraintes spécifiques.

Ces actions dont le taux de réalisation est estimé à 80% ont contribué à donner, plus que par le passé, une meilleure visibilité au CAMES (par exemple 25 000 abonnés sur les réseaux sociaux contre zéro en 2015, une parution hebdomadaire en ligne de lundi CAMES, la création d'une nouvelle chaîne YouTube...) et une place dans le concert des Institutions légitimes, en charge des questions de l'enseignement supérieur.

Le nombre de partenaires a été augmenté et diversifié. Un réseau de partenaires techniques et/ou financiers a été créé. On a vu émerger une capacité de mobilisation interne traductible par une implication de quelques universités et centres de recherche, à travers l'adhésion et l'accompagnement dont ils ont fait montre, vis-à-vis du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).

La cible du CAMES a été élargie aux étudiants, par la mise en place d'un programme spécifique dont ils sont les bénéficiaires. Le nombre de programmes de recherche est passé de 1 à 12, avec une tenue régulière et périodique d'un nouveau programme : les journées scientifiques du CAMES, une tribune d'échanges, de renforcement des capacités et d'initiations de nouvelles synergies.

La participation aux programmes statutaires s'est accrue et les résultats se sont améliorés suite à une meilleure attractivité consécutive à une digitalisation des procédures et à une communication pertinente adossée à des référentiels dédiés.

Des outils d'assurance qualité ont été mis à disposition des IESR et une culture d'assurance qualité est désormais effective au sein de l'espace.

Le personnel du CAMES a vu son statut valorisé avec des incidences conséquentes, rendant plus attrayant et compétitif l'emploi au CAMES.

De nouveaux textes sont en cours d'amendement pour proposer un cadre juridique (i) au programme Silhouette CAMES (ii) au programme assurance qualité du CAMES (iii) au projet des Olympiades universitaires du CAMES appelés à se transformer en un programmes OUC et (iv) à la commission d'éthique et de déontologie qui pourrait se muer en programme d'évaluation d'éthique et de déontologie des activités du CAMES.

Toutefois, certains acquis et réalisations de ce premier plan demeurent fragiles et méritent une consolidation par une démarche de sensibilisation et d'accompagnement pour leur appropriation, afin de les pérenniser.

La présente programmation stratégique s'inscrit dans la continuité du précédent (2015-2019), dont il reprend les principaux axes. Cette reconduction s'inscrit dans une logique d'apprentissage et d'amélioration selon une démarche incrémentale et itérative, consistant à tirer les leçons de la première mise en œuvre.

Cette logique est totalement conforme au fait que la planification est aussi censée remplir une fonction d'apprentissage. La reconduction des axes du PSDC 2015-2019 traduit également la nécessité d'un approfondissement et d'un élargissement pour mieux impacter l'espace CAMES, sur les problématiques partagées lors de son adoption.

En effet, comme le montre l'évaluation qui en a été faite, le plan stratégique de développement triennal (2020-2022) doit servir à la sensibilisation des pays membres sur les acquis du premier plan stratégique de développement (2015-2019), en vue de leur appropriation et application par les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR).

Les nouvelles actions qui y ont été inscrites visent à consolider les résultats et la dynamique mise en place pour leur assurer une durabilité et garantir un impact sur les IESR qui constituent des moteurs incontournables de développement socio-économiques des nations.

## Les axes du PSDC 2020-2022, pour accélérer la transformation de l'Espace d'enseignement supérieur et de recherche du CAMES

Le plan stratégique de développement du CAMES (PSDC 2020-2022) se décline en **7 axes stratégiques complémentaires, 33 objectifs spécifiques et 83 actions concrètes.**

Toutes adossées au Code d'éthique et de déontologie du CAMES, les actions proposées confirment l'engagement fort de s'attaquer aux problématiques prioritaires et transversales (i) de l'assurance qualité (ii) de l'appropriation et de l'utilisation intelligente du numérique (iii) d'un impact accru de la recherche organisée en réseau, au bénéfice des États membres (iv) du rôle de conseil et de veille du CAMES en matière de promotion d'enseignants chercheurs et des chercheurs, des outils pédagogiques et des offres de service, ainsi que (vi) de la nécessité de sanctuariser les partenariats et de bien communiquer.



# Axe : 1

Mise en œuvre d'un Code d'éthique et de déontologie	
Objectifs spécifiques	Actions
OS11 : Diffuser et vulgariser le Code d'éthique et de déontologie du CAMES (CED)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A111 : Élaboration d'une plaquette du CED valorisant les actions positives et pertinentes du Code par rapport à la promotion et la protection du label CAMES, ainsi que relativement au caractère académique, corporatif et disciplinaire.</li> <li>• A112 : Élaboration et réalisation d'un plan d'action pour promouvoir le Code d'éthique et de déontologie.</li> <li>• A113 : Intensification du plaidoyer auprès des responsables des IESR et des décideurs publics.</li> <li>• A114 : Diffusion des bonnes pratiques issues des enseignements des expériences de la CED, sans pour autant désigner les personnes incriminées.</li> </ul>
OS12 : Renforcer la culture de l'éthique et de la déontologie dans les Institutions nationales en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A121 : Plaidoyer pour la mise en place : du Code d'éthique et de déontologie dans les Ministères de tutelle et IESR; (ii) des mécanismes d'échanges d'informations et de contrôle indépendant.</li> <li>• A122 : Formation des parties prenantes in situ ou en ligne.</li> </ul>
OS13 : Actualiser le Code d'éthique et de déontologie (CED)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A131 : Amendement du Code en tenant compte des éventuelles insuffisances observées à la pratique.</li> </ul>

Modernisation de la gouvernance du CAMES	
Objectifs spécifiques	Actions
OS21 : Consolider le nouveau système de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A211 : Adoption du cadre juridique de la réunion des Chefs d'État sur le CAMES.</li> <li>• A212 : Amélioration du cadre de gestion des finances du CAMES.</li> <li>• A213 : Développement et utilisation des applications de gestion budgétaire et comptable. Apurement de tous les comptes non budgétaires à solde non nul au 31 décembre 2018.</li> <li>• A214 : Élaboration d'une stratégie de recouvrement des recettes du CAMES.</li> <li>• A215 : Actualisation des fichiers des interlocuteurs du CAMES dans le cadre du recouvrement des contributions des États et des institutions membres.</li> <li>• A216 : Prise de contact avec les États, les institutions membres et partenaires en vue de la confirmation des soldes de leurs comptes auprès du CAMES.</li> <li>• A217 : Établissement d'un plan d'apurement des arriérés qui n'excèdent pas 5 ans.</li> <li>• A218 : Établissement d'un nouveau plan de recouvrement des recettes du CAMES.</li> <li>• A219 : Élaboration du journal officiel du CAMES.</li> <li>• A2110 : Modernisation du cadre relationnel entre le CAMES et ses Experts (Responsables d'IESR, Experts-programmes).</li> <li>• A2111 : Élaboration du cadre organique et fonctionnel pour l'attribution de la « Médaille CAMES ».</li> </ul>
OS22 : Développer la fonction de service au sein du CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A221 : Adoption d'un cadre juridique portant fonction de service : sensibilisation sur le cadre juridique portant fonction de service.</li> <li>• A222 Mise en œuvre du cadre juridique portant fonction de service.</li> </ul>
OS23 : Consolider les conditions de travail des services du CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A231 : Renforcement des capacités des salariés sur les enjeux et l'utilisation des outils RH.</li> <li>• A232 : Renforcement des capacités des salariés du CAMES en matière linguistique notamment en anglais.</li> </ul>
OS24 : Consolider la gouvernance des programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A241 : Élaboration des textes sur la gouvernance de la numérisation des programmes du CAMES.</li> <li>• A242 : Mise à jour des accords sur les Concours d'agrégation.</li> <li>• A243 : Plaidoyer auprès des États peu actifs pour une meilleure participation aux programmes.</li> </ul>

# Axe : 3

<b>Déploiement d'un programme de doublure virtuelle au CAMES (programme Silhouette)</b>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Actions</b>
OS31 : Développer un journal officiel (JO) pour le CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A311 : Mise en place d'une plateforme informatique agissant comme un Journal officiel (JO).</li> </ul>
OS32 : Promouvoir le genre dans l'espace CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A321 : Développement d'une plateforme de Promotion du genre. Collecte de données statistiques sur le genre. Plaidoirie en faveur du genre auprès des États.</li> </ul>
OS33 : Promouvoir l'action des alumni dans le PSDC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A322 : Développement d'une plateforme de gestion des Alumni.</li> </ul>
OS34 : Assurer l'évaluation des revues et leur certification et créer une base d'indexation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A341 : Développement d'un système d'indexation des revues scientifiques de l'espace CAMES.</li> </ul>
OS35 : Renforcer les compétences des acteurs sur la prise en charge des programmes du CAMES en présentiel et à distance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A351 : Développement d'une plateforme de Formations Ouvertes et à distance multi-acteurs.</li> </ul>
OS36 : Promouvoir les talents détectés lors des Olympiades universitaires du CAMES (OUC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A361 : Développement d'outils d'accompagnement.</li> <li>• A362 : Facilitation par la délivrance de lettres ou attestation de recommandation pour des bourses, stages, insertion dans des Incubateurs.</li> </ul>
OS37 : Promouvoir les systèmes d'information et développer la culture des statistiques pour aider au pilotage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A371 : Développement d'une plateforme décisionnelle.</li> </ul>
OS38 : Promouvoir le numérique éducatif, la recherche en réseaux, les technologies, l'innovation et le service à la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A381 : Développement d'une plateforme de partage, de collaboration et de communication.</li> </ul>

**Renforcement de la démarche qualité dans toutes les activités et programmes du CAMES ainsi que dans les Établissements et Centres de recherche des pays membres**

Objectifs spécifiques	Actions
OS41 : Implémenter la démarche qualité dans la gouvernance du CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A411 : Cartographie des processus qualité du CAMES.</li> <li>• A412 : Formalisation des procédures relatives aux activités du CAMES.</li> <li>• A413 : Élaboration des procédures qualité — Procédures prioritaires formalisées, validées et partagées.</li> </ul>
OS42 : Renforcer la démarche qualité dans les pays membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A421 : Plaidoyer pour la mise en place des agences nationales d'assurance qualité.</li> <li>• A422 : Accompagnement de la mise en place des CIAQ dans les IESR de l'espace CAMES.</li> <li>• A423 : Facilitation de l'appropriation des outils qualité du CAMES et des références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA).</li> <li>• A424 : Adoption des Labels d'Excellence académique par le Conseil des Ministres du CAMES.</li> <li>• A425 Formation des nouveaux experts aux outils d'assurance qualité du CAMES.</li> </ul>
OS43 : Améliorer les programmes statutaires du CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A431 : Actualisation et renforcement du programme des Concours d'agrégation.</li> <li>• A432 : Actualisation et renforcement du programme des CCI.</li> <li>• A433 : Actualisation et renforcement du PRED.</li> <li>• A434 : Amélioration des résultats des concours d'agrégation.</li> <li>• A435 : Amélioration des résultats des CCI.</li> <li>• A436 : Amélioration des résultats du PRED.</li> </ul>
OS44 : Appuyer la mise en œuvre du LMD dans les IESR de l'espace CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A441 : Adoption de l'harmonisation des curricula de formation dans le domaine des sciences de la santé de l'OOAS par le CAMES.</li> <li>• A442 : Adoption de l'harmonisation des curricula de formation dans le domaine des sciences et technologies par le CAMES.</li> <li>• A443 : Plaidoirie sur l'harmonisation des curricula de formation dans les 07 autres domaines de formation (à l'instar du domaine Sciences et technologies).</li> <li>• A444 : Appropriation des référentiels de compétence génériques et spécifiques du Tuning Africa (phase I) dans le développement curriculaire des programmes de formation.</li> </ul>

# Axe : 4

## Renforcement de la démarche qualité dans toutes les activités et programmes du CAMES ainsi que dans les Établissements et Centres de recherche des pays membres

OS45 : Appuyer la mise en œuvre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'espace CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A451 : Adoption du cadre organique et fonctionnel de la VAE par les instances du CAMES.</li> <li>• A452 : Appropriation de la VAE par les pays et les IESR de l'espace CAMES.</li> </ul>
OS46 : Appuyer la mise en œuvre des Services à la Communauté dans l'espace CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A461 : Adoption du cadre organique et fonctionnel des Services à la Communauté dans l'espace CAMES.</li> <li>• A462 : Appropriation des Services à la Communauté par les pays et les IESR de l'espace CAMES.</li> </ul>
OS47 : Renforcer les capacités des Enseignants-Chercheurs en pédagogie universitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A471 : Planification d'un programme de formation des Enseignants-chercheurs sur le LMD, la pédagogie numérique, les pratiques pédagogiques innovantes...</li> <li>• A472 : Accompagnement des IESR dans la mise en place de Centre de promotion de la pédagogie universitaire.</li> </ul>

# Axe : 5

Soutien et valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation	
Objectifs spécifiques	Actions
OS51 : Accompagner les Écoles et les Formations doctorales dans l'espace CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A511 : Organisation d'un atelier sur l'état des lieux des FD et ED dans l'espace CAMES : création, structuration et fonctionnalité (Livre blanc AUF/Référentiel ED CAMES).</li> <li>• A512 : Accompagnement des universités dans le processus de création des Écoles Doctorales.</li> <li>• A513 : Établir un lien de partage et de recherche entre les Écoles Doctorales et les PTRC.</li> </ul>
OS52 : Accroître la visibilité et le rayonnement des PTRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ cf. Axe 7</li> </ul>
OS53 : Renforcer les capacités de mobilisation des financements des Coordinateurs des PTRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A531 : Organisation en marge des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC), avec l'appui des partenaires un séminaire de formations à l'animation des réseaux et aux stratégies de mobilisation des financements en faveur des CPTRC.</li> <li>• A532 : Identification des partenaires, bailleurs, de leurs centres d'intérêt et leurs mécanismes de financement.</li> <li>• A533 : Opérationnalisation du « Grand Prix Projet de recherche du CAMES et du « Fonds Macky SALL pour la recherche ».</li> <li>• A534 : Accompagnement des PTRC à la mise en place des GIS (Groupe Intérêt Scientifique).</li> </ul>
OS54 : Renforcer l'ancrage institutionnel des PTRC dans les IESR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A541 : Plaidoyer auprès des Responsables des IESR pour accompagner les PTRC.</li> </ul>

# Axe : 6

Développement des synergies, des partenariats et des projets innovants	
Objectifs spécifiques	Actions
OS61 : Accompagner la construction d'une passerelle durable entre les IESR et le secteur privé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A611 : Organisation de la 3e édition de la RIDEPEC.</li> </ul>
OS62 : Assurer l'évaluation des revues et leur certification, tout en créant une base d'indexation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A621 : Élaboration des référentiels d'évaluation des Revues.</li> <li>• A622 : Élaboration des TDR pour la création de la base d'indexation.</li> <li>• A623 : Organisation d'une réunion des acteurs impliqués dans l'animation et l'indexation des Revues.</li> </ul>
OS63 : Renforcer le suivi et le mécanisme interne de suivi des conventions ; sensibiliser les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A631 : Élaboration d'un dispositif de suivi des conventions.</li> </ul>
OS64 : Consolider le programme des Olympiades universitaires du CAMES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A641 : Renforcement du cadre réglementaire.</li> <li>• A642 : Organisation d'une nouvelle édition en intégrant un volet de formation au profit des bénéficiaires (candidats, points focaux).</li> <li>• A643 : Promotion du programme auprès des IESR et de partenaires potentiels.</li> </ul>

## Communication et relations publiques

<p>OS71 : Améliorer la visibilité, le rayonnement et la crédibilité de l'image de marque du CAMES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A711 : Élaboration d'un plan triennal de communication basé sur la stratégie de communication institutionnelle du CAMES.</li> <li>• A712 : Valorisation des programmes, des activités et de l'expertise du CAMES.</li> <li>• A713 : Publication d'un rapport d'activités annuel destiné au grand public.</li> <li>• A714 : Diffusion et vulgarisation des produits de la recherche des promus du CAMES et des savoirs produits dans l'espace CAMES.</li> </ul>
<p>OS72 : Améliorer la qualité de la communication externe en développant des mécanismes efficaces de circulation de l'information entre le CAMES, ses Instances et ses parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A721 : Développement et animation du Réseau International des Référénts des Institutions membres du CAMES (RIRI-CAMES) - Réseau de personnes de contact en matière de communication, regroupant des référents en communication des IESR, des Ministères et des Organisations partenaires.</li> <li>• A722 : Organisation de sessions de formation et d'information sur les programmes et activités du CAMES.</li> </ul>
<p>OS73 : Saisir l'occasion du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES pour organiser un forum interactif, basé sur le dialogue entre les principaux acteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A731 : Élaboration du plan de communication spécifique.</li> <li>• A732 : Production des supports de communication spécifiques.</li> <li>• A733 : Coordination des relations presse à l'occasion du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES.</li> </ul>



En cohérence avec la mission du CAMES d'impacter qualitativement et durablement son espace, aux fins d'accroître particulièrement l'attractivité et la compétitivité des IESR et d'en faire des moteurs de croissance, le CAMES propose encore un plan ambitieux aussi bien en termes d'objectifs à atteindre que de financements à mobiliser. Car au fond, ce plan traduit non seulement les besoins à assurer en appui financier pour le réaliser, mais aussi et surtout montre, selon la vision du CAMES, comment devraient s'organiser les efforts d'accompagnement, de soutien multiforme, pour que les IESR de l'espace CAMES relèvent les défis de développement de nos pays.

Martin Luther King disait : « Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement ».

Hier sans en connaître l'existence, cette maxime a constitué le fer de lance de tous les responsables des axes stratégiques du PSDC, à qui il convient de rendre un hommage mérité, tant leur partition s'avère hors de prix.

Aussi, pour que cette maxime ne demeure pas un vœu pieux, pour le commun des acteurs potentiels, devons-nous améliorer la stratégie de sensibilisation des parties prenantes et mettre en œuvre, avec l'accord et l'appui du Conseil des Ministres, une approche innovante de mobilisation des ressources, à l'image des bonnes pratiques à l'international.

L'institution d'un Sommet des Chefs d'État, dont la première édition se tiendra en 2021, devrait également servir de tribune pour donner un meilleur écho à la nouvelle stratégie de mobilisation des fonds par le CAMES. Les contraintes et les risques déjà évoqués dans le cadre du premier Plan stratégique de développement du CAMES demeurent d'actualité, quoique certains d'entre eux aient déjà commencé à être pris en charge, lors de l'exécution du précédent plan.

Cependant, par-dessus tout, malgré tous les moyens dont on pourra disposer, après la mobilisation des fonds, la volonté, la détermination, l'abnégation ainsi que la capacité d'organiser et d'exécuter la communication autrement, pour plus d'efficacité, constitueront les gages de la réussite du plan stratégique triennal de développement du CAMES, pour accélérer la transformation des IESR sur un fond d'éthique et de déontologie.

Pour terminer il va sans dire qu'il convient suite à la lecture de ce document de communication de ne pas hésiter, à titres divers, de prendre attache avec le Secrétariat général du CAMES, afin que nous approfondissions nos échanges de manière multiforme en vue de bâtir ensemble le futur du CAMES, pour ne pas dire de façon plus audacieuse le CAMES du futur, tel que voulu par les participants à la célébration du cinquantenaire de notre institution panafricaine de référence.



**Le CAMES, leader du développement des États membres par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.**





CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46 / Fax : 25 36 85 73

[www.lecames.org](http://www.lecames.org)

Mail : [comes@leacmes.org](mailto:comes@leacmes.org) / [communication@lecames.org](mailto:communication@lecames.org)  
[communication@comes.online](mailto:communication@comes.online)